

*Questions orales*

dre part aux discussions et faire partie des groupes formés si on ne leur accorde pas une aide quelconque.

Le ministre pourrait-il nous expliquer les critères qu'il a utilisés pour écarter certaines associations et décider de payer les frais d'autres qui viendront témoigner ou participer à la discussion?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, nous n'écartons aucune association. Nous voulons recueillir l'opinion de chacun des agriculteurs, que ce soit pas téléphone ou par écrit.

Il faut toutefois préciser que la Fédération canadienne de l'agriculture est une organisation nationale, de même que la *National Farmers Union*. Je rencontre régulièrement leurs représentants, comme le font mes sous-ministres et d'autres fonctionnaires. D'ailleurs, je prendrai la parole à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture qui aura lieu le mois prochain à Halifax.

**M. Hovdebo:** Puis-je participer aux discussions?

**M. Mazankowski:** Notre porte leur est grande ouverte.

Le député demande s'il peut participer aux discussions. Notre porte est toujours ouverte. Comme le sait bien le député, même lui, s'il a quelque suggestion constructive à me faire, il peut se présenter à mon bureau en tout temps, et je le recevrai.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ AÉRIENNE**

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre suppléante des Transports et a trait à l'écrasement d'avion survenu le 12 décembre 1985 à Gander.

Un fait nouveau a été révélé hier concernant cette tragédie, comme la ministre le sait sans doute. Nous apprenons «... que l'avion transportait un membre d'une équipe clandestine de la force Delta qui avait pris part à une tentative de libération d'otages américains qui avait échoué».

La ministre pourrait-elle expliquer à la Chambre comment il se fait que deux détectives privés américains ont découvert cette information d'une importance capitale alors que les propres fonctionnaires du ministre et le Bureau canadien de la sécurité aérienne n'y sont pas parvenu après quatre années d'enquête. Pour quelle raison n'avons-nous pas obtenu cette information auparavant?

**L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)):** Monsieur le Président, comme le député le sait, l'enquête est maintenant en cours aux États-Unis.

Le juge Estey, un ancien juge de la Cour suprême jouissant d'une grande réputation et d'un grand respect, a réexaminé l'enquête effectuée ici sur l'écrasement de Gander et tous les documents concernant cette tragédie. Nous avons accepté sa conclusion, à savoir qu'aucune autre enquête n'était nécessaire.

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, la ministre devrait être un peu mieux informée. Elle devrait savoir que le juge en question n'a réexaminé que l'information dont il disposait et n'a été autorisé à réexaminer aucune autre information additionnelle. On ne m'a même pas permis de lui fournir l'information dont je disposais.

[Français]

Maintenant, j'aimerais poser une question supplémentaire à la ministre. Alors que nous connaissons ces nouveaux faits, à la lumière de ces nouveaux faits, est-ce que le gouvernement conservateur d'en face est maintenant prêt à mandater une Commission royale d'enquête, tel que nous l'avons demandé depuis quatre ans? Oui ou non? Si non, pourquoi pas?

[Traduction]

**L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)):** Non, monsieur le Président, nous ne le ferons pas.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiak):** Monsieur le Président, je m'adresse au ministre de la Défense nationale. À l'émission *News World* du réseau de télévision d'État, on a annoncé aujourd'hui que l'avion qui s'est écrasé près d'Inuvik avait explosé dans les airs, et la Défense nationale n'a pas encore confirmé si le pilote est mort ou non. Le ministre pourrait-il informer la Chambre sur le sort du pilote dont il a été question à cette émission?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, en répondant à une question antérieure, j'ai annoncé à la Chambre que nous avons perdu un CF-18 dont la base était un emplacement avancé d'opérations, à Inuvik. Je ne suis pas en mesure de donner de précisions sur l'écrasement ou le sort du pilote.